



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lyon, le **29 AOÛT 2025**

Direction des Affaires Juridiques
et de l'Administration Locale

Bureau des réglementations,
des élections et des associations

Affaire suivie par : Théophile RAULT
Tél. : 04 72 61 60 94
Courriel : pref-elections@rhone.gouv.fr

La préfète du Rhône

à

Mesdames et Messieurs les maires

**en communication à Mesdames et
Messieurs les Sous-Préfets**

Circulaire n° E-2025-15

Objet : Élections des conseillers municipaux et communautaires des 15 et 22 mars 2026 – Convocation des électeurs et horaires dérogatoires d'ouverture des bureaux de vote.

P.J. : 1

En application du décret n° 2025-848 du 27 août 2025, les électeurs sont convoqués, en vue du renouvellement des conseils municipaux et communautaires :

- Pour le 1^{er} tour, **le 15 mars 2026,**
- En cas de 2nd tour, **le 22 mars 2026.**

Je vous demande de bien vouloir **afficher sans délai le décret ci-joint** aux emplacements d'affichage administratifs de la commune. Il devra également être déposé sur la table de vote de chaque bureau de vote, à chacun des tours de scrutin.

Les horaires du scrutin sont fixés de 8h00 à 18h00, conformément à l'article R.41 du Code électoral.

Toutefois, comme le prévoit l'article R.208 du même Code, afin de faciliter aux électeurs l'exercice de leur droit de vote, je pourrai, sur votre demande, prendre des arrêtés avançant l'heure d'ouverture ou retardant l'heure de clôture. Dans ce dernier cas, l'heure de clôture du scrutin demandé ne pourra aller au-delà de **20h00**, comme précisé par l'article 6 du décret précité. Pour formuler votre demande, il conviendra de me la transmettre impérativement **avant le 21 novembre 2025,** par courriel à l'adresse pref-elections@rhone.gouv.fr ou par courrier postal.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information dont vous auriez l'utilité.

La préfète,
Pour la Préfète,
Le Préfet Secrétaire général,
Préfet délégué pour l'égalité des chances

Préfecture du Rhône
18 Rue de Bonnel
69 419 LYON CEDEX 03
Tél : 04 72 61 61 61
www.rhone.gouv.fr

Fabrice ROSAY